

Libellé	P-DETECTION ET PRISE EN CHARGE DES SITUATIONS DE HARCELEMENT ENTRE ELEVES - EQUIPES RESSOURCES PHARE		
Objectif(s)	Connaitre la législation et le fonctionnement du protocole. Savoir utiliser la méthode de la préoccupation partagée. S'approprier, faire vivre et diffuser le protocole.		
Public cible	Membres des équipes ressource PHARE jamais formés antérieurement		
Accroche	Nécessité d'avoir suivi le parcours Magistère national en amont du parcours « prévenir et lutter contre le harcèlement à l'école ».		
Type de candidature (individuelle / collective / public désigné)	Nbre places maximum	Durée (en h)	Durée (en mois)
individuelle	30	9h	3

Légende :

Formation (MF1)

Formation (MF2)

Formation (MF3)

Transférabilité (MT)

Personnalisation (MP)

MF1- PROTOCOLE ET MPP

Contenu : Feedbacks sur le contenu du magistère national (définition, législation, programme Phare...). Définition des protocoles. Bases théoriques de la MPP, les étapes, les erreurs à éviter, exemples de fiches « entretien » à compléter, 1^{ère} phase de jeux de rôle.

Durée : 3h

Modalité : présentiel

Date :

MT-TRANSFERABILITE

Contenu 2 possibilités :

- Rédaction et/ou appropriation du protocole.
- Si protocole déjà mis en place dans l'établissement, rédaction et appropriation des fiches « entretien ». **Durée : 3h**

Modalité : distanciel asynchrone

Date : Entre MF1 et MF2

MF2-RETOUR SUR LES LIVRABLES ET MISE EN PRATIQUE DE LA MPP

Contenu :

- Présentation et échanges sur les livrables
- 2^{ème} phase de jeux de rôle sur la MPP afin de mettre en pratique et s'approprier la méthode.

Durée : 3h Modalité : présentiel

Date :

MP-PERSONNALISATION

Contenu : Modules de consolidation aux choix : communication bienveillante ou justice restaurative. A consulter sur le M@gistère académique.

Durée : 3h

Modalité : distanciel asynchrone

Date : à partir de mai-juin

Formateurs Loire : Marie-Hélène Dumas et Cédric Bugnazet

Loire 1 : MF1 : lundi 10 mars matin, MF2 : mercredi 9 avril matin

Loire 2 : MF1 : lundi 10 mars après-midi, MF2 : mercredi 16 avril matin

Formateurs Rhône 1 : Assa Gory et Anne-Laure Relave

Rhône 1 : MF1 : mercredi 19 mars matin, MF2 : mercredi 7 mai matin

Rhône 2 : MF1 : mercredi 19 mars après-midi, MF2 : mercredi 14 mai matin

Formateurs Ain : Emmanuelle Herbomez et Flora Caraffini (en mars) et Patricia Venturini (en avril)

Ain 1 : MF1 : vendredi 14 mars matin, MF2 : mardi 8 avril matin